



COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-THANN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2024
SEANCE EXTRAORDINAIRE
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS**

sous la présidence de Monsieur Bruno LEHMANN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 h 00.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux Conseillers le lundi 07 octobre 2024.

Présents : M. le Maire Bruno LEHMANN, M. l'Adjoint Michel SCHMITT, Mme l'Adjointe Mme Laurence WEISS, Mmes les Conseillères et MM. les Conseillers, Dominique LAGEL, Marie LOEFFEL, Blanche EDEL, Régine GRIENEISEN, Patrick WEISS et Fabienne FUCHS.

Absent excusé et représenté :

Mme Marie-Paule MORIN a donné procuration à M. Bruno LEHMANN.

Absents excusés et non représentés :

MM. Sébastien KRUGLER et Emmanuel HIRTH.

Absents non excusés et non représentés :

Mmes Claudia ROELLINGER et Mme Katia ZIEGLER-GAERTNER et M. Yannick ZIEGLER.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
 2. Mise en place d'une stèle en hommage aux « Malgré-Nous » - Demande de subventions.
-

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Dominique LAGEL assisté par Mme Julie BUCHELÉ (secrétaire de Mairie) sont désignés secrétaires de séance.

2. MISE EN PLACE D'UNE STELE EN HOMMAGE AUX « MALGRÉ-NOUS » - DEMANDE DE SUBVENTIONS

La Commune de Schweighouse-Thann souhaite rendre hommage aux Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande, connus sous le nom de « Malgré-Nous ». Pour ce faire, la commune envisage de mettre en place une stèle à proximité du chemin piétonnier situé à l'entrée du village côté Reiningue. En complément, un livret de témoignages des familles d'incorporés sera créé.

Pour la réalisation de ce projet, des devis ont été établis par les entreprises suivantes :

- L'entreprise Pierre Déco pour la fourniture de la stèle en gneiss pour un montant de 1 440 € HT (soit 1 728 € TTC),
- L'entreprise Hug pour la fourniture et gravure au laser d'une plaque commémorative pour un montant de 775 € HT (soit 930 € TTC),
- L'entreprise Imprimerie Manupa pour la fabrication et l'impression de brochures "Malgré Nous" pour un montant de 4 180 € HT (soit 5 016 € TTC).

Des demandes de subventions pourront être sollicitées auprès du Souvenir Français, de l'ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre), ainsi que de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le cadre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la mise en place d'une stèle en hommage aux « Malgré-Nous » à proximité du chemin piétonnier à l'entrée du village (côté Reiningue).

ACCEPTE le devis des entreprises susmentionnées pour un montant total de 6 395 € HT (7 674 € TTC).

SOLLICITE les subventions auprès des différentes instances telles que citées ci-dessus.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents à la présente décision.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, Monsieur le Maire lève la séance à 18h10.

Schweighouse-Thann, le 10 octobre 2024

Bruno LEHMANN, Maire



Affiché le :
Retiré le :